ADRACE INFOS

Septembre 2011 - N° 1

BULLETIN D'INFORMATIONS DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DE L'ALARIC ET DES COTEAUX EST

S.C.O.T. : Tarbes - Ossun - Lourdes

L'enquête publique est lancée, mobilisons-nous !

C'est le temps de l'action contre le projet de contournement Tarbes-Est.

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Tarbes-Ossun-Lourdes intègre celui de contournement Tarbes-Est. L'enquête publique concernant le SCOT est lancée. Elle se déroulera du 22 septembre au 24 octobre 2011. Pour l'ADRACE, forte de déjà 200 adhérents, c'est un moment d'action essentiel afin d'obtenir le retrait de ce projet.

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

C'est un acte fort de démocratie participative. Il s'agit d'informer les citoyens et de recevoir leurs remarques sur un projet ayant un impact social et environnemental (créations d'usines, plans d'urbanisme, projets routiers, captage des eaux, schémas de prévention des risques, etc…). Le projet de SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes s'inscrit donc dans ce cadre.

Qu'est-ce qu'un commissaire enquêteur ?

Afin de mener l'enquête publique, le Tribunal Administratif nomme, à la demande du Maître d'Ouvrage (Collectivités Territoriales, syndicats mixtes, etc…), un commissaire enquêteur (ou, s'agissant des projets importants, une commission d'enquête). Les enquêteurs sont choisis sur une liste départementale établie annuellement. Ils doivent être indépendants et impartiaux. Ils sont tenus par un devoir de réserve et de confidentialité. Ce sont des personnes compétentes mais non des experts. Ils veillent à la bonne information du public et recueillent ses observations sur des registres spécifiques.

Comment se déroule l'enquête publique ?

Le public est informé des dates de l'enquête publique par voie d'affiches municipales et d'annonces légales dans les journaux. Le dossier du projet soumis à enquête publique est à la disposition du public aux heures d'ouverture des mairies concernées. Ce dossier comprend généralement des documents graphiques et des documents explicatifs (notice de présentation, études d'impacts). Toute personne peut présenter des observations orales ou écrites favorables ou opposées au projet et proposer des suggestions voire des contre-propositions. Enfin, le public a accès aux observations portées au registre ainsi qu'à celles qui y sont annexées.

A l'issue de l'enquête, les commissaires enquêteurs rédigent un rapport sur les réactions du public et donnent un avis personnel et motivé sur le projet. Cet avis peut être favorable avec ou sans recommandations, avec ou sans réserves. Il peut aussi être défavorable. Le rapport et les conclusions des commissaires enquêteurs sont déposés en Mairie et en Préfecture où ils sont mis à la disposition du public durant un an. Après l'enquête, l'autorité compétente dont relève le projet décidera de son devenir. La décision est toujours susceptible de recours devant le Tribunal Administratif.

Le mot du Président.

L'objectif de l'ADRACE est d'obtenir le retrait du projet actuel de contournement Tarbes-Est inclus dans le SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes.

Sa mise en œuvre serait un gouffre économique, un gâchis environnemental grave et conduirait à la destruction d'un cadre de vie remarquable.

Il serait souhaitable que toutes les collectivités locales instaurent enfin un dialogue avec les habitants et les organisations locales, l'ADRACE pourrait donc être entendue et donner son avis, surtout à l'occasion de l'élaboration du SCOT qui sera notre guide territorial pour les décennies prochaines.

Rejoignez-nous, mobilisez-vous car c'est de notre futur commun que nous débattons.

Le Président de l'ADRACE :
Guy SEVILLA.

L'AGENDA DE L'ENQUETE :

L'enquête publique sur le projet de SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes.

Elle se déroulera **du 22 septembre au 24 octobre 2011.**

Les commissaires enquêteurs tiendront les permanences suivantes :

23 septembre :
9h-12h - Mairie de Lourdes.

2**6 septembre :**
9h-12h - Mairie d'Ossun.

3 octobre :
9h-12h - Mairie de Saint-Pé.

12 octobre :
9h-12h -Mairie de Tarbes.

17 octobre :
9h-12h - Mairie de Juillan.

19 octobre :
9h-12h - Locaux du Grand Tarbes.

24 octobre :
14h-17h - Locaux du Grand Tarbes.

Le projet de contournement Est :

Voici la restitution approximative du fait de la non-communication officielle des projets de rocade Est.

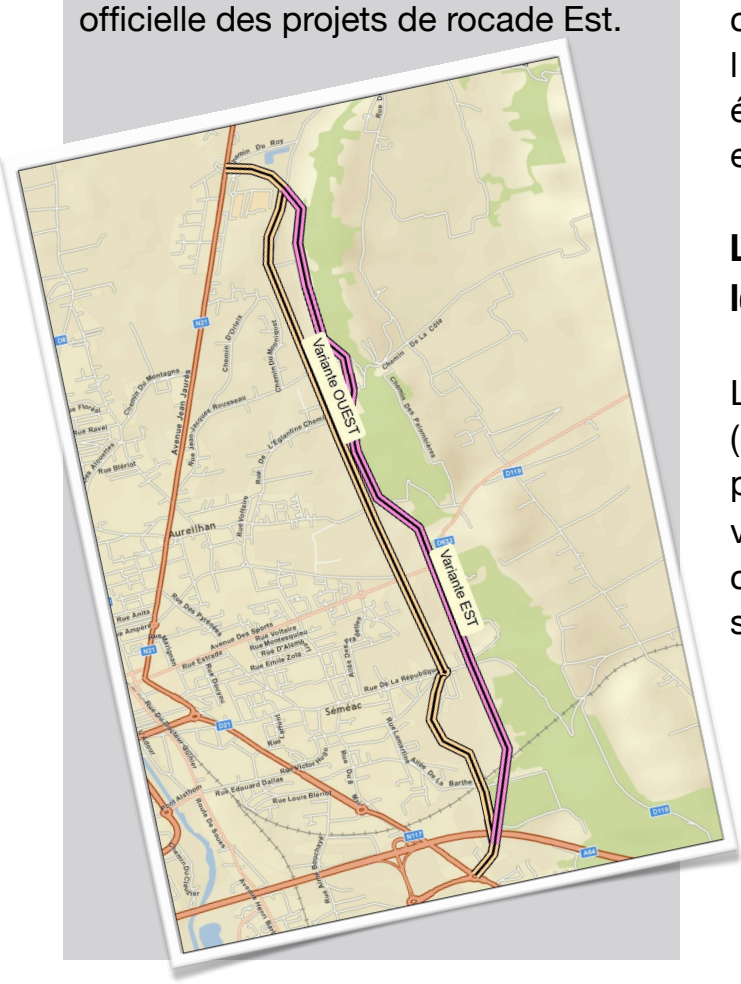

Les actions de l'ADRACE

Le temps de l'enquête publique sur le projet de SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes est, pour notre association, un moment d'action essentiel. Les commissions de l'ADRACE élaborent un dossier complet qui sera remis aux commissaires enquêteurs. Il montrera avec précision les incohérences du SCOT et, s'appuyant sur un argumentaire détaillé, demandera le retrait du projet routier de contournement Tarbes-Est.

Outre la remise de ce dossier, l'ADRACE proposera dans le cadre de l'enquête publique un ensemble d'actions, dont une pétition. Nous attendons de nos adhérents une participation pour recueillir leurs observations ainsi qu'une forte mobilisation lors des permanences de l'enquête publique.

Bien évidemment, l'ADRACE va également informer le public par voie d'affichages, de tracts et de Points Presse, ainsi qu'à travers son site internet.

S.CO.T. & AGENDA 21

Explications de deux documents importants

Le S.CO.T. Tarbes - Ossun - Lourdes

Le S.CO.T. (Schéma de COhérence Territoriale) Tarbes - Ossun - Lourdes.

Le SCOT est un document règlementaire de planification défini par les lois Solidarité et Renouvellement urbains du 13 décembre 2000 et Urbanisme et Habitat du 02 juillet 2003.

Il permet aux communes et communautés d'un même territoire de mettre en cohérence les politiques des différentes collectivités publiques dans le domaine de l'aménagement (urbanisme, habitat, économie, déplacements, environnement, etc..)

Le projet de contournement Tarbes-Est dans le SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes.

Le S.CO.T. Tarbes - Ossun - Lourdes (document de plusieurs centaines de pages) prévoit une zone d'implantation des voies de circulation dont un projet de contournement Tarbes-Est (il y consacre seulement 5 lignes très imprécises !).

L'agenda 21 du Grand Tarbes

L'agenda 21 est un plan d'action pour le 21ème siècle adoptée par les Etats lors du sommet de la Terre à Rio en 1992.

Il définit en 40 chapitres, 40 domaines d'action (dont la pauvreté, la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des ressources en eau et de l'assainissement, etc...).

En France, sous l'égide du Ministère du Développement Durable, les collectivités territoriales sont appelées, dans le cadre du chapitre 28, à mettre en place un programme intégrant les principes de développement durable à partir d'un mécanisme de consultation de la population.

S'agissant du Grand Tarbes, 70 projets ont été établis.

Le projet de contournement Tarbes-Est dans l'Agenda 21 du Grand Tarbes.

Parmi les 70 actions présentés, l'action n °22 prévoit, en complément des rocades Nord et Nord-Ouest, une étude sur les possibilités d'un contournement Est de l'agglomération. D'ores et déjà deux options sont prévues.

L'association : ADRACE

Présentation de votre association de défense.

ADRACE : Association de Défense des Riverains de l'Alaric et des Coteaux Est

Petit retour en arrière

Le 31 mai 2011 plus de 200 habitants de Séméac ont assisté à la réunion du conseil municipal qui a donné un avis défavorable au projet de rocade-Est.

Le 27 juin 2011 se tenait l'assemblée générale constitutive de L'ADRACE (Association de Défense des Riverains de l'Alaric et des Coteaux Est).

Notre mission

L'ADRACE est une structure de réflexion et une force de proposition dont l'action s'inscrit dans la durée.

Depuis le mois de juin, les responsables de l'ADRACE ont déjà tenu plus d'une dizaine de réunions de travail. Le Bureau de l'association est constitué et opérationnel. Des commissions spécialisées ont été mises en place afin d'enrichir notre réflexion, nos arguments et nos propositions.

Par ailleurs, l'ADRACE entend rencontrer les interlocuteurs institutionnels concernés.

Nos atouts

Notre adhésion à la F.N.E. (France Nature Environnement) est un atout considérable pour mener à bien notre action.

Nous comptons aujourd'hui près de 200 adhérents, répartis sur les communes de Séméac, Aureilhan et Orleix. Plus nous seront nombreux, plus notre action aura de poids.

Notre objectif

Obtenir le retrait du projet actuel de contournement Tarbes-Est. Ce projet que rien ne justifie est inclus dans le projet de SCOT Tarbes-Ossun-Lourdes.

Sa mise en œuvre serait une véritable catastrophe induisant de très lourdes nuisances pour des centaines de familles d'Aureilhan, d'Orleix et de Séméac. Elles deviendraient des otages du bruit et de la pollution.

Ces familles vivraient un véritable enfer, emprisonnées entre le contournement Est, l'autoroute A 64 et la voie SNCF.

Nos outils pour vous informer

Depuis la création en juin dernier, de l'ADRACE, nous avons mis en place plusieurs outils de communication pour vous informer. Tout d'abord, notre site internet qui est ouvert depuis la mi-juillet.

Sur ce site vous retrouverez toutes les informations relatives à la vie de l'association, les réunions publiques, les avancées des travaux, les comptes rendus des rendez vous. Pour vous y rendre c'est très simple, **www.adrace.fr**.

En plus du site, il y a aussi notre page Facebook, pour cela il vous suffit de taper **ADRACE Hautes-Pyrénées**, et vous pourrez suivre nos actions, donner votre avis, faire vos suggestions.

Pour celles et ceux qui n'ont pas accès à internet, nous éditerons ce bulletin d'informations, destiné aux adhérents de l'ADRACE.

Alors rejoignez nous en renvoyant le bulletin qui se trouve en dernière page.

ADRACE
Association de Défense des Riverains de l'Alaric et des Coteaux Est

Le bureau de l'ADRACE

Le bureau est constitué de 11 membres, et de conseillers techniques.

Il se compose comme suit :

Le Président, avec deux Vices Président.

Un Secrétaire et son adjoint, un Trésorier et son adjoint, et quatre membres actifs. A cela il faut rajouter les conseillers techniques, qui sont au nombre de 11.

Membres du bureau :

Président :
Guy SEVILLA

Vices Présidents :
Michel DUBARRY
Christophe ESPEJO

Secrétaire : Sophie VALLET
Sec. Adjoint : Didier LECLERCQ
Trésorier : Guy LADEVEZE
Trésorier Adjoint : Robert MONIER

Conseillers techniques :

Philippe ARTIEDA
Didier BIARNES
Jean Paul CATALA
Maryse DUBARRY
Patrick DURPOM
Arnaud ELKAIM
Henri FONTAN
Daniel LASHERAS
Frédéric LURDOS
Alain MEDINA
Marine SAINSOT

Membres actifs :

Pierre CARMOUSE
Gérard DE PRADA
Alain ESTRADE
Régis LIAUZUN

LA F.N.E.

Notre adhésion à France Nature Environnement.

Présentation d'une association reconnue d'utilité publique depuis plus de 30 ans, qui nous accompagne dans nos actions.

Le porte-parole des sentinelles de l'environnement

France Nature Environnement (FNE) fédère un mouvement citoyen d'environ 3000 associations de protection de la nature et de l'environnement en France métropolitaine et en Outre-mer. Cet important maillage territorial permet de lancer l'alerte, chaque fois que notre environnement est menacé.

Créée en 1968, reconnue d'utilité publique depuis 1976, France Nature Environnement est une association sans but lucratif, indépendante de toute entreprise, collectivité, organisation politique ou religieuse.

Les revendications de France Nature Environnement sont construites et portées par des militants bénévoles, issus des associations de terrain. Leur action est motivée par le seul intérêt général.

Reconnue d'utilité publique

Depuis 1976, France Nature Environnement est reconnue d'utilité publique. Ce statut, qui lui permet de recevoir des dons et legs, démontre que son action participe à l'intérêt général.

Elle est agréée par les pouvoirs publics, ce qui lui permet de mener des actions en justice dans le domaine de l'environnement. Chaque année depuis 1976, France Nature Environnement transmet aux autorités ses rapports (activités, moral et financier) et la composition de son conseil d'administration.

France Nature Environnement
fne.asso.fr

Renseignements utiles

Pour nous contacter, plusieurs possibilités :

Par courrier postal :
ADRACE
Association de Défense des Riverains de l'Alaric et Coteaux Est.
Mairie de Séméac
Place Aristide BRIAND
65600 SEMEAC

Par courriel :
adrace@laposte.net

Facebook :
ADRACE Hautes-Pyrénées

Notre site internet :
www.adrace.fr

La pétition en ligne

Vous pouvez signer la pétition directement ligne à cette adresse.

http://petitionduweb.com/Petition_non_au_projet_de_contournement_de_tarbes_est-9892.html

ADRACE
Association de Défense des Riverains de l'Alaric et des Coteaux Est

BULLETIN D'ADHESION Année 2010-2011

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____

N° téléphone : _____ E-mail : _____

L'adhérent apporte son soutien au fonctionnement de l'association en tant que membre actif.

☐ **Membre** : montant de la cotisation annuelle 10.00 € /pers. (20.00 € / foyers) :
☐ **Personnalité morale** : montant de la cotisation annuelle 50.00 € :

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association.

Les informations recueillies sont nécessaires pour l'adhésion et sont exclusivement destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Fait à : _____ Le : _____
Signature de l'adhérent

MAIRIE DE SEMEAC
Place Aristide Briand
65600 SEMEAC